

Département du Tarn

Mairie de Lasgraïsses

République Française

Mesdames et Messieurs Les Conseillers Municipaux

Lasgraïsses, le 10 novembre 2022

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 17 novembre 2022, à 19h00, salle de Ferrières

Conformément aux instructions ministérielles, en raison des consignes de sécurité sanitaire dans le cadre la pandémie COVID 19, en régime de sortie de crise, la séance se tiendra

Avec un public limité, à la salle de Ferrières

en lieu et place de la salle du Conseil Municipal de la Mairie, trop exiguë pour éviter une promiscuité prolongée.

ORDRE DU JOUR (suivant dispositions du CGCT)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du mardi 13 septembre 2022
- Décisions

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation, par le Conseil Municipal, d'une partie de ses attributions.

Rapporteur: A. ASSIÉ

- Délibérations à l'ordre du jour
 - 1. Fermeture d'un emploi permanent à temps non complet d'Adjoint Administratif et Actualisation du Tableau des Effectifs Rapporteur : A. ASSIÉ
 - 2. Contrat de Prestation Assistance Progiciel Association des Maires et Elus Locaux du Tarn Rapporteur : A. ASSIÉ
 - 3. Avenant Harmonie Mutuelle au 01/01/2023 Convention Concernant la Couverture Santé des Agents Rapporteur : A. ASSIÉ
 - 4. Approbation de la révision libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet Rapporteur : W. VERGNES
- Questions diverses et informations
 - 1. Demande d'autorisation et d'attribution d'emplacement pour un marché ambulant de Fruits et Légumes Rapporteur :
 - Point sur la Maison des Services Rapporteur : A. ASSIÉ
 - 3. Présentation du prochain Bulletin Communal Rapporteur F. PREYNAT
 - 4. Information sur le nouveau CMJ Rapporteur E. MASSOUTIÉ
 - 5. Adressage Analyse des devis Rapporteur E. FREALLE
 - 6. Jardin du Souvenir Rapporteur M-O. RIBOUD
 - Tour de table et expression libre
- Prochain Conseil Municipal

Vous remerciant par avance de votre présence,

ATTENTION:

Pour la séance, il est demandé à tous les conseillers municipaux de bien vouloir respecter les règles sanitaires en vigueur.

Le Maire.

